

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 1^{ER} JUIN 2018

PROCÈS-VERBAL

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 juin 2017;
- Election de quatre membres au Conseil d'Administration;
- Rapport moral de la Présidente et rapport d'activité 2017;
- Comptes de l'exercice 2017 et rapport du commissaire aux comptes;
- Programme d'actions 2018;
- Budget 2018;
- Questions diverses.

Lors de la première Assemblée générale du 11 mai 2018, le quorum n'ayant pas été atteint, il est procédé à une deuxième Assemblée générale.

Le 1er juin 2018 à 17 heures 30, le Conseil d'administration et les membres adhérents se sont réunis dans les locaux du CAUE de l'Ardèche.

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

Dominique PALIX, présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac

Sylvie DUBOIS, vice-présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, adjointe au maire de Villeneuve-de-Berg

Didier BOULLE, maire de St-Remèze

Gil BREYSSE, directeur de l'Agence de Développement touristique de l'Ardèche

DALLARD Bernadette, première adjointe au maire de St-Marcel-d'Ardèche

Guy DELUBAC, représentant la société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche

Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

Clothilde FREUCHET, adjointe au maire de Veyras

Isabelle GERVET, représentant de la Direction départementale des Territoires

David GRIMAUD, représentant le Syndicat des architectes de l'Ardèche

Agnès HOCQUET, adjointe au maire de Ste- Marguerite -Lafigère

Clothilde LAFAYE, Département de l'Ardèche, service appui et pilotage , attractivité du territoire

Jérôme LAURENT, adjoint au maire de St -Marcel -d'Ardèche

David MAGNIER, directeur SOLIHA Ardèche

Nathalie MALLET TORRES, maire de St-Etienne-de-Serre

Jean-Paul MANIFACIER, maire des Vans



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr

Hervé OZIL, maire de Lagorce
Gérard ROBERT, conseiller communautaire, communauté de communes Porte DrômArdèche
Barbara TOUZOT, plasticienne
Jean-Marie VIALLE, Adjoint aux finances, mairie de Veyras

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Equipe du CAUE de l'Ardèche:

Fabrice DI RUSSO, directeur du CAUE de l'Ardèche
Isabelle BARUT, assistante administrative, assurant le secrétariat de séance
Wesley BAUDEZ, infographiste
Sabine GUIDUBALDI, chargée d'études, architecte
Vincent LHERM, chargé d'études, architecte
Guylaine MAGNIEZ, chargée de mission environnement
Corinne MARZIN, comptable
Fabienne MELINE, chargée d'études, paysagiste
Séverine MONDINO, documentaliste, chargée de communication
Hélène PAGE, chargée d'études, urbaniste
Anaïs PIOLET, assistante d'études, urbaniste, représentante du personnel
Amaël RAPHANEAU, chargé d'études, architecte
Myriam VAUTHIER, chargée d'études, architecte, urbaniste

ÉTAIENT ABSENTS. EXCUSÉS AVEC POUVOIR

André ARZALIER, maire de St-Jean-de-Muzols
Bernard BERGER, maire de St-Georges-les-Bains
Paul BOMBRUN, président de l'ALEC07
Gérard BRUCHET, maire de Meyras
Patrick CETTIER, maire de Lempis
Christophe CHANTRE, maire de Toulaud
Francis DOUILLET, Vice-président de SOLIHA Ardèche
Marie-Christine DURAND, maire de Lanas
Patrick FOURCHEGU, maire de Boucieu-le-Roi
Alain GIBERT, maire de Rocles
Jean-Paul LARDY, maire d'Ailhon
Eric LESPINASSE, maire de St-Cirgues-en-Montagne
Alain LOUCHE, maire de Veyras
Jean-Yves MAUDUIT, maire de Rochecolombe
Daniel NOEL, maire de Ste Marguerite Lafigère
Gilbert PETITJEAN, maire de St-Thomé
Annick RYBUS, maire d'Ajoux
Paul SAVATIER, représentant l'Association des maires d'Ardèche, maire de St-Vincent-de-Barrès
Marc TAULEIGNE, maire de Gluiras
André VOLLE, maire d'Alba la Romaine

ÉTAIENT ABSENTS. EXCUSÉS

François ARSAC, maire de Chomérac
Franck CALTABIANO, adjoint à l'environnement et au cadre de vie, Mairie de Privas
Jacques CHABAL, maire du Cheylard
Michel CHANTRE, maire de St-Jean-Roure
Jean-Paul CHAUVIN, maire de St -Félicien

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr

Hervé COULMONT, maire de Soyons
Philippe DELAPLACETTE, maire de Champagne
Jean-Luc FLAUGERE, président de la chambre d'agriculture de l'Ardèche
Sylvie GAUCHER, conseillère départementale, maire de Guilherand-Granges
Thierry GIROT, maire d'Arcens
Gilles MARTINEAU, représentant de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche
Christophe MAUNY, directeur académique des services de l'Education Nationale
Jean-Paul ROUX, maire de Lussas
Robert ROUX, gérant bureau d'études d'architecture
Brigitte ROYER, conseillère départementale, maire d'Arras-sur-Rhône
Jean-François VILVERT, Architecte des Bâtiments de France. UDAP de l'Ardèche
Maurice WEISS, maire de St-Agrève

Dominique Palix ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence.

Compte rendu de l'Assemblée générale du 14 juin 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Election de quatre membres au Conseil d'Administration

Quatre membres doivent être élus par l'assemblée générale leur mandat de trois ans arrivant à échéance. La Présidente les remercie de leur implication et de leur accompagnement lors de l'élaboration du projet d'orientation 2018/2020. Elle lance un appel à candidature.

Barbara Touzot et Hervé Ozil se portent candidats à leur réélection, ils se présentent et expliquent brièvement leurs motivations.

Francis Douillet excusé ce jour, est candidat à sa réélection et sa lettre de motivation est lue par la Présidente.

Sans autre candidature à ce jour, Dominique Palix demande s'il n'y a pas d'objections pour un vote à main levée.

Barbara Touzot, Hervé Ozil et Francis Douillet sont élus à l'unanimité des membres présents.

Rapport moral de la Présidente et rapport d'activité 2017.

Dominique Palix fait lecture de son rapport moral. Le CAUE a une feuille de route avec le plan d'orientation 2018/2020. Une belle dynamique de groupe domine. La spécificité du CAUE est un état d'esprit porté vers l'ouverture. Le CAUE s'adapte à l'évolution du territoire, il fait attention à l'utilisation de l'argent public et à l'équité des communes accompagnées. Des partenariats ont été mis en place avec le Département, les services de l'Etat, le syndicat départemental des architectes, l'ALEC07, les SCoT, le PNRMA, l'ADT, EPORA, quelques p'Arts, l'URCAUE AURA... Ils doivent s'inscrire dans la durée et constituer un socle indispensable à la réussite des actions prévues pour les trois prochaines années.

En 2018, le CAUE suivra le cap fixé avec envie et détermination.

Le rapport d'activités 2017 est présenté sous forme de diaporama.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr

- Le Conseil aux particuliers :

Vincent Lherm, architecte, présente cette action. 196 rendez-vous ont été assurés dans 14 lieux de permanence. 54 rendez-vous téléphoniques ont été effectués. Des liens de partenariat ont été tissés, des permanences ont été proposées en lien avec SOLIHA, Polénergie et Rénofuté pour apporter un conseil plus complet.

Certaines permanences se tiennent au siège des intercommunalités favorisant ainsi les échanges avec les techniciens des services du droit des sols.

- Le conseil aux collectivités :

Amaël Raphaneau, architecte, souligne que c'est le cœur de métier du CAUE.

66 communes et groupements accompagnés. On peut noter la dimension intercommunale avec la mise en place des PLUi.

Deux exemples d'accompagnement sont présentés : Rochecolombe et Champagne.

Rochecolombe :

Sabine Guidubaldi, architecte présente ce projet. La réflexion portait sur un projet d'extension de la salle des fêtes, sur l'aménagement d'une calade vers la chapelle et sur l'implantation d'un bistrot de pays.

Champagne :

Anaïs Piolet, urbaniste, détaille cet accompagnement. La commune est conseillée depuis plus de 10 ans pour le développement de ses projets urbains. En septembre 2017, la commune signait la charte éco-quartier pour engager l'aménagement du cœur de village dans cette démarche de qualité. A ce jour, Champagne est la seule commune du Département inscrite dans une démarche d'éco-quartier avec obtention du label.

Dominique Palix donne la parole aux élus présents pour un témoignage sur leur accompagnement avec le CAUE.

M. Manificier, maire des Vans explique l'aide apportée pour positionner les projets futurs dans sa commune.

M. Boulle, maire de St-Remèze, souligne les précieux conseils du CAUE pour l'implantation d'une salle intergénérationnelle que la commune voulait excentrer au départ et qui a revu son choix pour faire vivre le centre du bourg.

Une étude environnementale et paysagère menée par le CAUE va voir le jour sur le site de la grotte de la Madeleine.

Mme Mallet Torres, maire de St-Etienne-de-Serre, évoque plusieurs projets avec le CAUE : l'aménagement des espaces de stationnement en centre-bourg, la cohabitation des usages (école, associations) sur un espace réduit, le projet d'extension de la salle des fêtes et l'espace ludique de l'école.

Mme Dallard, adjointe à St Marcel d'Ardèche, a travaillé avec l'aide du CAUE sur la problématique du stationnement et la sécurisation des 3 lieux d'écoles.

Dominique Palix remercie ces communes accompagnées par le CAUE avec pour objectif le bien-être et le bien-vivre ensemble.

- Les formations « urba-sessions » :

Hélène Page, urbaniste, présente ces formations à destinations des élus et techniciens depuis 2014, co-gérées avec le PNR. Elles ont rassemblé 185 personnes en 2017.

Deux urba-sessions se sont tenues : sur la revitalisation des centres bourgs et sur la filière bois en urbanisme.

Des petites sessions de formations « urba-flash » ont vu le jour. 4 se sont tenues en 2017 :



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr

Espaces publics et lieux de vie, création architecturale et protection du patrimoine, PLUi les nouvelles rédactions d'un règlement et d'OAP, et la dernière sur la faisabilité des projets d'habitat en milieu rural.

- Les projets pédagogiques :

Myriam Vauthier, architecte-urbaniste présente les interventions scolaires.

Le CAUE a été présent dans les écoles pour la 2^{ème} éditions des journées nationales de l'architecture dans les classes. Cette animation s'est déroulée à Baix, avec la collaboration du Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional.

Le CAUE a été présent aussi dans les lycées avec le projet « des arts ô maths » ; Cette démarche pédagogique autour du lien entre arts et maths est à l'initiative d'enseignants du lycée du Sacré Cœur à Privas. Elle a concerné des élèves de seconde, deux séances en salle, une sortie à Givors à la cité des étoiles, labellisée patrimoine XXème et elle a été clôturée par une journée de workshop sur le thème de l'anamorphose.

- Les manifestations culturelles :

Séverine Mondino, documentaliste, chargée de communication, présente ce volet. 4 expositions se sont succédé avec pour objectif de faire vivre le hall du CAUE: Une sur les diplômés de paysage, une autre « et les terrasses murmurent » photographies d'Alexa Brunet, la suivante « archi 20-21, intervenir sur l'architecture du XXème siècle », et la dernière « architecture et autonomies partagées » sur les travaux de François Seigneur et l'association architectonomes.. Elles ont rassemblé 600 personnes.

- Le concours fleurissement paysage et cadre de vie :

Guylaine Magniez, environnementaliste, présente les bons plan(t)s qui met l'accent sur la valorisation d'actions innovantes et originales dans les communes. 12 initiatives ont été mises à l'honneur et 43 communes ont été accompagnées par le CAUE. 3 journées de formations ont été consacrées aux plantes sauvages de la rue.

Un voyage dans le Val de Loire a également été organisé avec visites de jardins aux thématiques variées.

- Le projet d'orientation 2018/2020

Fabienne Méline, paysagiste, le présente. En 2017, le plan d'orientation a été élaboré collectivement et le Conseil d'administration l'a validé à l'unanimité en décembre 2017 C'est une feuille de route triennale construite en fonction des besoins du territoire. Trois sujets majeurs sont mis en avant : Accompagner la transition écologique à toutes les échelles, présenter le paysage comme œuvre du vivre ensemble et contribuer à la revalorisation des centres-bourgs. Des publics prioritaires ont été identifiés : les nouvelles intercommunalités, les jeunes, le grand public et les professionnels.

Comptes de l'exercice 2017 et rapport du commissaire aux comptes

Compte de résultat

Sylvie Dubois, vice-présidente du CAUE, présente le compte de résultat de l'exercice 2017, qui fait apparaître un **résultat déficitaire de 46 669 euros**

Le total des charges est de 777 406 euros. Les charges sont divisées en 3 postes : ressources humaines pour 606 641 euros, frais de fonctionnement pour 151 653 euros et actions de sensibilisation pour 19 112 euros.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr

Les dépenses RH sont en augmentation du fait du versement d'indemnités pour fin de contrat et d'un poste de direction sur une année pleine.

Le total des produits est de 730 737 euros. Les recettes sont réparties sur 3 postes : la part de la taxe départementale affectée pour 600 000 euro (conforme à la convention financière avec le Département) , la participation des collectivités pour 94 888 euros (en baisse) et les autres recettes pour 35 849 euros.

Bilan

Le bilan 2017 fait apparaître un actif immobilisé de 4 931 euros, et un actif circulant de 908 901 euros. La trésorerie financière est conforme aux projections.

Sébastien CHIRAT, commissaire aux comptes, donne lecture du rapport sur les comptes annuels (clos au 31 décembre 2017) qui sont portés à la connaissance des administrateurs et des membres de l'association et du rapport dit spécial (conventions qui pourraient intervenir entre l'association et certaines personnes).

Dominique PALIX soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée et propose d'imputer le résultat déficitaire de l'année au fond associatif.

Les comptes financiers 2017 sont adoptés à l'unanimité. L'assemblée donne quitus à la Présidente et le résultat déficitaire de l'exercice soit 46 669 euros est imputé au fond associatif.

Programme d'actions 2018

- Les collectivités
 - Accompagnement des projets locaux : 24 projets pour 87 500 euros conventionnés à ce jour
 - Actions qualitatives PLUi : une convention passée avec la communauté de communes des gorges de l'Ardèche.
 - Les urba-sessions : 6 rendez-vous dont deux en juin, les 6 et 27 juin.
 - Les bons plan(t)s : une année sous le signe des 5 sens.
 - Un temps spécifique avec les élus des villages de caractère est programmé le 14 juin sur le thème : SPR (secteur patrimonial remarquable) et villages de caractère.
- Les jeunes
 - Les paysages forment la jeunesse : 4 collèges déjà impliqués pour des actions 2018/2018.
 - Ateliers hors les murs : 5 écoles d'architecture et d'urbanisme présentes sur 4 intercommunalités ardéchoises.
 - VILLAB : 7 stagiaires dans 4 villages de caractère. : meyras, Thueyts, jaujac et Antraigues sur Volane.
 - Le concours d'idées en AUE : un appel à candidature en cours en lien avec le réseau universitaire ERPS (rayonnement massif central.) 4 communes retenues : Ste Marguerite Lafigère, Le Cheylard, St Victor et St Cirgues en Montagne.
- Les professionnels
 - Les cafés du CAUE : des rencontres techniques ont eu lieu avec notamment le syndicat des architectes, l'ALEC07, Rénofuté, FIBOIS, SOLIHA, EPORA, le Département, l'association départementale des communes forestières, l'observatoire de l'Habitat...
 - Les projets : Pistes en lien avec le syndicat des architectes (journée construction/bois, chaîne de conseils sur rénovation/ énergie/artisanat d'art), participation séminaire géomètres/notaires 26/07...



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr

- Le grand public
 - Permanences architecturales : une démarche pro-active est engagée auprès des intercommunalités et un test de e-rendez-vous va être mis en place.
 - Un hall (grand) ouvert aux partenariats : une programmation diversifiée en 4 temps
 - Lieux ordinaires pour beaux sujets culturels : les ronds-points font ou feront-ils patrimoine ? Une journée est prévue le 16 septembre avec un circuit en bus autour de quelques ronds-points.

La présidente remercie l'équipe pour la mise en œuvre de ces actions concrètes.

Le budget 2018:

- En dépenses :

Pour un total de 877 580 euros, les principaux postes sont les suivants :

- Ressources humaines pour 630 500 euros qui intègrent l'évolution liée à la convention collective et à un +0,3 ETP
- Frais de fonctionnement : 157 080 euros qui sont maîtrisés
- Programme d'actions : 90 000 euros, conformes au projet triennal.

- En recettes :

Elles s'élèvent à 877 580 euros, leur composition est la suivante :

- 600 000 euros de taxe d'aménagement, (conforme à la convention financière avec le Département).
- 102 000 euros de recettes liées aux collectivités qui sont adaptées au contexte.
- 37 700 euros de subventions à hauteur de 42% du programme d'actions.
- 22 500 euros d'autres recettes
- 115 380 euros de prélèvement sur la trésorerie conforme au projet d'orientation triennal

Dominique PALIX souligne que l'objectif est la mise en œuvre du projet d'orientation pour valoriser le territoire, le CAUE, et fédérer les partenaires.

La présidente soumet au vote le programme d'actions 2018 et le budget prévisionnel qui l'accompagne.

Pas de remarques, ni d'abstentions

Le budget et le programme d'actions 2018 sont donc votés à l'unanimité

Questions diverses

Pas d'autres points abordés.

L'ordre du jour étant épuisé, Dominique PALIX lève la séance à 19 heures 15 après avoir remercié les personnes présentes à cette assemblée générale et les avoir conviées au vernissage de l'exposition « Le temps du bivouac » et au moment convivial qui clôturera cette journée.

La Présidente



Dominique PALIX

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr